

Votre interlocuteur AXA



Créée en 1984, **AXA Prévention** est une association à but non lucratif. Sa mission est d'étudier et de mettre en œuvre toutes les mesures de nature à développer la culture de prévention des Français afin de prévenir et réduire les risques auxquels ils sont exposés en santé, sur la route, à la maison, devant les écrans, dans le milieu professionnel et face au réchauffement climatique.



AXA
Prévention

**Prendre le volant après
avoir bu 2 verres
d'alcool⁽¹⁾ = risque
d'accident mortel X 2⁽²⁾**



(1) En moyenne 0,5 g d'alcool par litre de sang.

(2) Source : ONISR.

Les risques de l'alcool au volant

L'alcool a des effets sur le corps :

- Il altère la vigilance, la concentration, les réflexes, le champs visuel...
- Il augmente le risque d'endormissement.
- Il change le comportement du conducteur qui aura tendance à prendre plus de risque, à avoir un excès de confiance en soi, et être plus agressif...

Et les mélanges ne font pas bon ménage !

Certains médicaments même d'usage courant, tels que les sirops contre la toux ou encore les antiallergiques, peuvent être incompatibles avec la consommation d'alcool et accentuent les effets sur votre corps.

Demandez l'avis d'un médecin ou d'un pharmacien.



Les 3 bons conseils pour rester en pleine capacité sur la route

1

PAS D'ALCOOL AU VOLANT POUR RESTER PERFORMANT

Évitez toute consommation d'alcool dans le cadre des déplacements professionnels.

Vous resterez au top de vos capacités !

2

ÊTRE PROFESSIONNEL LORS DES DÉJEUNERS D'AFFAIRES

Dites « *Non merci, je conduis, je ne prends pas d'alcool* » ; c'est un signe de sérieux et de fiabilité vis-à-vis de vos interlocuteurs.

3

LAISSER DU TEMPS AU TEMPS

Sachez que le taux d'alcoolémie baisse en moyenne de 0,10 g/l à 0,15 g/l d'alcool en 1 heure.

Café salé, cuillerée d'huile, bonbon à la menthe... Rien ne permet d'éliminer l'alcool plus rapidement.



Le saviez-vous ?

- Depuis le 1^{er} juillet 2012, tout conducteur de véhicule à moteur doit disposer d'un éthylotest non usagé dans son véhicule.
- En France, il est interdit de conduire avec une alcoolémie supérieure à 0,5 g d'alcool par litre de sang (0,2 g/l pour les permis probatoires).
- Le taux d'alcool maximal est atteint :
 - ½ heure après absorption à jeun,
 - 1 heure après absorption au cours d'un repas.

Source : ONISR.